

**Regroupement des débiteurs et de déclaration des
engagements de crédit
Rapport d'audit
Rapport n° 14/15
Le 10 septembre 2015**

Diffusion

Destinataires : Président et chef de la direction
Premier vice-président et chef de la direction financière
Premier vice-président et chef de la gestion des risques
Vice-président, Gestion des risques
Vice-président, Veille stratégique et innovation
Directeur de groupe, Actuariat et MRM
Responsable, Changements organisationnels, Veille stratégique et innovation

C.c. : Premier vice-président, Affaires générales, et secrétaire
Première vice-présidente, Ressources humaines et Communications
Premier vice-président, Développement des affaires
Premier vice-président, Assurances
Premier vice-président, Financement
Premier vice-président, Solutions d'affaires et Innovation
Directeur de groupe, Planification stratégique et Relations gouvernementales
Directeur principal, Bureau du vérificateur général
Directeur, Bureau du vérificateur général

Équipe d'audit :
Souhail Sadaka
Muhammad Abid
Nicolas Legendre
Steve Hu

Vice-présidente, Vérification interne
Monica Ryan

Table des matières

Introduction	3
Objectif et étendue de l'audit	3
Opinion d'audit interne	3
Constatations de l'audit et plans d'action	4
Conclusion.....	7

Introduction

Conformément à notre plan d'audit de 2015, la Vérification interne a effectué l'audit du processus de regroupement des débiteurs et de déclaration des engagements de crédit (le « processus de regroupement des débiteurs »). Dans le cadre de ce processus, les débiteurs sont classés par société mère ultime multinationale (GUP). L'établissement d'une GUP facilite le regroupement des engagements pris envers les débiteurs par tous les services opérationnels et est essentiel à la gestion du risque de concentration. Un outil Web a été mis en place en 2015 pour permettre ce regroupement et la production de rapports connexes. Cet outil remplace le modèle Excel qui était utilisé à cette fin auparavant.

Objectif et étendue de l'audit

L'objectif de l'audit était de vérifier les contrôles entourant le processus de regroupement des débiteurs et les processus connexes, notamment :

- ✓ la méthodologie associée à la désignation d'une GUP et au regroupement des engagements;
- ✓ la vérification et l'approbation de la GUP;
- ✓ les rapports à la direction et au Conseil d'administration concernant le regroupement des engagements envers les débiteurs (rapports sur les GUP);
- ✓ l'efficacité des contrôles de TI liés à la gestion de la sécurité et des changements dans l'outil Web et la base de données sous-jacente.

L'audit s'étendait à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles liés au processus de regroupement des débiteurs, mais pas à celle de l'intégrité et de l'exactitude des données dans les systèmes source alimentant l'outil Web ni à la pondération des risques présentés par les engagements.

Opinion de la Vérification interne

À notre avis, il existe des *possibilités d'amélioration des contrôles*¹ associés à la désignation des GUP. Aucune politique générale n'a été établie à cet égard, notamment par rapport aux critères de définition et de désignation, aux responsabilités et aux approbations. En l'absence d'une telle politique, des lignes

¹ Nos opinions d'audit standards sont les suivantes :

Contrôle rigoureux : Les contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent de manière efficace comme prévu. Des contrôles internes exemplaires sont en place. Les objectifs du processus audité seront très probablement atteints.

Bien contrôlé : Les contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent de manière efficace comme prévu. Les objectifs du processus audité seront probablement atteints.

Possibilités d'amélioration des contrôles : Un ou plusieurs contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue financier et/ou de celui de la réputation, l'incidence sur le processus audité n'est pas négligeable. De promptes mesures s'imposent.

Non contrôlé : De nombreux contrôles clés sont absents, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne seront probablement pas atteints. Du point de vue financier et/ou de celui de la réputation, l'incidence sur le processus audité est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

directrices distinctes ont été mises en place par trois équipes d'EDC, ce qui est inefficace et peut entraîner des incohérences. Nous avons aussi constaté que les critères d'établissement d'une GUP définis dans ces lignes directrices ne sont pas toujours suffisamment précis pour garantir une application uniforme. Une équipe centrale contribue à l'uniformité en vérifiant les choix de GUP faits par les équipes sectorielles et en les modifiant au besoin. Nous avons constaté qu'un nombre considérable de GUP sont modifiées par cette équipe. Si ces modifications sont généralement justifiées, le pouvoir de les effectuer n'a pas été formellement donné à l'équipe, et aucun contrôle, comme des mécanismes d'approbation ou de conservation des documents justificatifs, n'a été instauré. Par ailleurs, les modifications ne sont pas toujours reportées dans le système d'approbation de crédit pour les contractants d'ARI. Finalement, nous avons constaté qu'il n'y avait pas de document relatif à la conception, à la mise à l'essai et à l'approbation de l'outil Web et des changements qui lui sont apportés. Aucun document ne gouverne non plus l'importation et la manipulation des données sur les engagements. Étant données ces lacunes, nous avons mené un sondage de validation pour vérifier l'exactitude des désignations de GUP. Bien que la taille de notre échantillon ne soit pas valide statistiquement, nous n'avons trouvé que trois erreurs parmi vingt-cinq désignations, et aucune de ces erreurs n'était importante. La direction a mis au point des plans d'action pour rectifier les problèmes révélés par l'audit.

Constatations de l'audit et plans d'action

1. Politique et orientation

Les politiques actuelles d'EDC ne traitent pas des GUP, qu'on parle de leur désignation, du regroupement des engagements sous une GUP unique ou des limites applicables aux GUP. De plus, la méthode d'établissement de la GUP est définie dans trois documents différents, documents qui ne sont pas appuyés par une politique approuvée par le Conseil d'administration. Ils n'ont pas non plus été approuvés par le Comité de la gestion des risques de la direction. En outre, l'existence de plusieurs documents décrivant la même méthode n'est pas efficace et peut entraîner des incohérences, et les procédures et les lignes directrices établies dans ces documents n'abordent pas avec suffisamment de détails certains concepts clés nécessaires pour garantir la désignation appropriée de la GUP. Par exemple, l'interdépendance et les retombées économiques futures n'y sont pas bien définies. Nous notons toutefois que la direction est consciente de la nécessité de mettre en place des procédures pour la déclaration des GUP et qu'elle a déployé des plans d'action pour instaurer des limites par GUP et des structures de rapports au Conseil. Comme nous l'avons indiqué plus haut, il faut créer une politique et des procédures détaillées pour l'établissement des GUP afin d'assurer l'intégrité des rapports au Conseil. La direction s'est engagée à élaborer une politique décrivant les rôles et responsabilités liés aux GUP, y compris les pouvoirs d'approbation, ainsi que les exigences en matière de rapports. Un document de procédures sera aussi préparé; celui-ci regroupera et remplacera les lignes directrices actuelles.

Constatation de l'audit – Problème majeur²

Responsables de l'intervention – Lorraine Audsley (vice-présidente, Bureau de gestion des risques) et David Stevenson (vice-président, Veille stratégique et Innovation)

Date d'échéance – Mise en œuvre de toutes les mesures d'ici le troisième trimestre de 2016

2. Intégrité des désignations de GUP

Bien que les désignations de GUP soient effectuées par chaque service opérationnel, le processus en place veut que l'équipe chargée de l'outil Web vérifie et approuve chaque GUP qui y est entrée. Au besoin, cette équipe remplace les GUP par les GUP appropriées. Nous n'avons pas été en mesure d'examiner des traces du processus de vérification et d'approbation appliqué avant la saisie des renseignements sur les GUP dans l'outil Web. Nous n'avons pas non plus confirmé l'existence de règles officielles ou d'un autre support pour le processus de modification de ces renseignements. De plus, aucun document formel ne confère le pouvoir de modifier les GUP à l'équipe de l'outil Web. Les engagements associés aux GUP désignées ou modifiées par l'équipe sont statistiquement significatifs. D'après notre vérification, les engagements liés aux débiteurs pour lesquels l'équipe modifie la GUP représentent 21 % de l'engagement global. Il est à noter que la modification d'une GUP a une incidence sur les engagements. Nous avons mené un sondage de validation pour vérifier l'exactitude des désignations de GUP. Bien que la taille de notre échantillon ne soit pas valide statistiquement, nous n'avons relevé que trois erreurs parmi vingt-cinq désignations, et aucune de ces erreurs n'était importante.

Par ailleurs, aucun processus formel ou uniforme n'a été mis en place pour la mise à jour des systèmes source en fonction des changements apportés aux GUP. Par exemple, si une GUP désignée dans le système de gestion des assurances est remplacée par l'équipe de l'outil Web avant d'être saisie dans ce dernier, la modification n'est pas reportée dans le premier système, ce qui donne lieu à des valeurs contradictoires entre les deux systèmes pour la GUP d'un même débiteur. Autrement dit, les renseignements sur la GUP figurant dans le système de gestion des assurances seront erronés, ce qui a une incidence sur la prise de décisions et l'exactitude du regroupement d'engagements dans ce système. La direction s'est engagée à mettre en œuvre un processus formel pour l'approbation des modifications de GUP et un autre pour l'application de ces modifications dans les systèmes source.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsables de l'intervention – Lorraine Audsley (vice-présidente, Bureau de gestion des risques) et David Stevenson (vice-président, Veille stratégique et Innovation)

² Les constatations de l'audit sont classées comme suit :

Problème majeur : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation n'est pas négligeable. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives s'imposent pour que les contrôles soient économiquement efficaces et/ou que les objectifs du processus soient atteints.

Problème modéré : Un contrôle clé est absent, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu, et le risque financier et/ou de réputation pour le processus n'est pas négligeable. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives s'imposent pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont économiquement efficaces.

Problème mineur : Faiblesse dans la conception et/ou le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable que l'atteinte des objectifs soit compromise. Il est recommandé de mettre en place des mesures correctives pour rendre les contrôles économiquement efficaces.

Date d'échéance – Mise en œuvre de toutes les mesures d'ici le deuxième trimestre de 2016

3. Outil Web – Documentation du système et des procédures

Lancé en 2015, l'outil Web remplace le modèle Excel utilisé auparavant. Il peut être consulté par tous les utilisateurs d'EDC et constitue une source d'information centralisée sur les engagements envers les débiteurs et les GUP. L'importance de son rôle augmentera à mesure qu'EDC passera à des rapports fondés sur les GUP pour la direction et le Conseil. Étant donné l'importance de l'outil, l'existence de documents de qualité sur le système et les procédures connexes est essentielle à l'efficacité de ces rapports.

La documentation du système devrait porter sur l'utilisation de fonctions particulières, les règles de fonctionnement programmées dans le système, la mise à l'essai du système, l'approbation des migrations et d'autres détails sur la conception de l'outil. Elle favoriserait ainsi l'uniformité des communications entre toutes les parties intéressées et serait utile à la consignation des processus opérationnels. Durant notre audit, nous avons constaté l'absence de documentation concernant la conception, la mise à l'essai et l'approbation des migrations de l'outil Web.

Voici les principales procédures observées dans le cadre du téléversement des renseignements autorisés sur les GUP dans l'outil Web :

- Importation des données – L'outil extrait des données de différentes applications de produit. Les principaux aspects du processus d'extraction comprennent la liste des systèmes source, les champs d'où les données sont extraites, la vérification de l'intégrité des données et d'autres renseignements importants.
- Manipulation des données – Il s'agit du processus par lequel l'outil rajuste le montant des engagements pour l'assurance crédit (ARI) de sorte qu'ils reflètent la portion du risque assumé par EDC après la coassurance et la réassurance. On parle alors de « compensation » des montants d'engagement.
- Approbation des données – L'outil utilise des données vérifiées provenant de différents systèmes source. Ce sont les équipes responsables des divers produits qui vérifient ces données en effectuant le rapprochement des données source et de celles du grand livre général et des états financiers.

Les procédures entourant l'importation, la manipulation et l'approbation des données n'ont pas été consignées et des incohérences sont donc possibles.

La direction a convenu de produire une documentation de système pour décrire les activités de conception, l'approche de mise à l'essai et le processus d'approbation des migrations associés à l'outil Web. Les processus d'importation, de manipulation et d'approbation des données seront aussi consignés dans des documents.

Constatation de l'audit – Problème majeur

Responsable de l'intervention – Charles Cossette (directeur de groupe, Actuariat et Gestion des risques du marché)

Date d'échéance – Mise en œuvre de toutes les mesures d'ici le troisième trimestre de 2016

4. Technologies de l'information – Contrôles de l'accès aux données

Durant notre audit de la liste des fichiers source et des chemins d'accès de l'outil Web, nous avons constaté qu'aucun processus n'a été établi pour la mise à jour de la liste des utilisateurs autorisés en fonction de la plus récente liste des personnes qui ont besoin d'avoir accès aux données et du type d'accès dont elles ont besoin. Par conséquent, l'accès au système n'est pas toujours retiré aux employés qui quittent la Société ou sont mutés à un autre service au sein d'EDC. Il importe de mettre en place des contrôles efficaces de la sécurité et des accès pour assurer l'intégrité des données. L'accès aux systèmes devrait être accordé selon le poste occupé et les besoins, pour prévenir les erreurs et les brèches de sécurité. La direction s'est engagée à créer une liste des utilisateurs autorisés pour la saisie des données dans l'outil Web et à instaurer un processus d'examen et d'approbation mensuel pour s'assurer que cette liste est tenue à jour.

Constatation de l'audit – Problème modéré

Responsable de l'intervention – Charles Cossette (directeur de groupe, Actuariat et Gestion des risques du marché)

Date d'échéance – Mise en œuvre de toutes les mesures d'ici le quatrième trimestre de 2016

Conclusion

Les constatations et les recommandations de l'audit ont été communiquées à la direction, qui les a acceptées et a élaboré des plans d'action dont la mise en œuvre devrait se faire au plus tard au troisième trimestre de 2016.

Nous tenons à remercier la direction de l'appui offert tout au long de l'audit.